

Les secours spirituels que vous nous avez promis pendant cette retraite sont, de leur nature, des biens qui ne se paient pas avec de l'or. Le bon Dieu seul peut les récompenser dans le ciel, avec la monnaie qui le lui convient, et c'est à lui que nous nous remettons de ce soin. Toutefois, comme il est indispensable d'avoir quelques provisions pendant ce pèlerinage que nous accomplissons, vers ce lieu de la récompense éternelle, veuillez nous permettre de vous présenter quelques aumônes contenues dans ce petit sac de voyage, non pas comme salaire de vos travaux, mais comme l'obole des pauvres offert à un pauvre volontaire, fidèle disciple de S. François.

LES PAROISSIENS,  
*De la Baie S. Paul, Comté de Charlevoix.*

Ce six janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

— ~ ~ ~ —  
RÉPONSE DU P. DÉSIRÉ AUX PAROISSIENS  
DE LA BAIE S. PAUL.

— ~ ~ ~ —  
MONSIEUR LE MAIRE,

Je suis très flatté des félicitations que votre indulgence veut bien m'adresser. Mais laissez-moi vous faire remarquer qu'en m'adressant des félicitations, la paroisse fait son égo. En effet, ce succès que vous m'attribuez n'est dû qu'à votre esprit de foi et à votre fidélité aux pratiques chrétiennes. Mon unique prétention a été de parler le langage qui convient à des chrétiens dignes de ce nom et j'ai eu la douce satisfaction de me savoir bien compris de tous.

Cette foi sincère et inébranlable qui vous anime, vous l'attribuez à juste titre aux travaux des anciens Recollets qui ont été les tout premiers missionnaires du Canada et dont la Baie S. Paul a été un des premiers postes. Mais ce n'est pas seulement à ces trois Recollets qui ont été curés de cette paroisse que doit être attribué le maintien des bonnes pratiques religieuses ; une large part doit être attribuée à leurs successeurs jusqu'à venir à votre vénéré Pasteur que j'aime à saluer comme un prêtre zélé pour votre sanctification et totalement dévoué à notre Ordre. Tout cela réuni a été pour moi une bien grande joie et je puis dire dès maintenant que mon séjour de plus de trois semaines à la Baie S. Paul comptera parmi mes souvenirs les plus agréables.